

DÉPARTEMENT DE L'EURE - ARRONDISSEMENT DE BERNAY

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux juin à 18 heures, les représentants de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis à la salle des fêtes de Beaumont le Roger sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le mercredi 14 juin 2017.

Nombre de délégués en exercice : **128**

Nombre de présents : **98**

Nombre de Pouvoirs : **17**

Nombre de Votants : **115**

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Titulaires :

M. DESHAYES Claude, Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, Mme LECONTE Anne-Marie, M. FINET Pascal, Mme BLOTIERRE Julie, M. BONAMY Jean-Hugues, M. DIDTSCH Pascal, M. FROIDMONT Pascal, M. SOURDON André, Mme TURPIN Annie, Mme VAGNER Marie-Lyne, Mme VANDERHOEVEN Sandrine, M. WIRTON Philippe, M. DESHAYES Edmond, M. GIFFARD Franck, M. BEURIOT Valéry, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MADELAINE Pascal, M. MORENO José, M. PORTAIS Alain, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, Mme ROCFORT Françoise, M. HAUTECHAUD Patrick, M. CHAUVIN Pierre, Mme CARISSAN Béatrice, M. LECOQ Didier, M. DAVID Jean-Luc, M. VAN DEN DRIESSCHE André, M. ROEHM Sébastien, M. CIVEL Dominique, M. VANNIER Alain, M. VOISIN Jean-Baptiste, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. LESEUR Michel, M. AUGER Michel, M. THIBAULT-BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. JEHANNE Eric, M. BOISSIERE Bernard, M. BORDEAU Jean-Pierre, M. CAPPELLE Hubert, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PERDRIEL Daniel, M. PREVOST Jean-Jacques, M. VAMPA Marc, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. AGASSE Francis, M. ANTHIERENS André, M. BARON Marc, M. LEBOURGEOIS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean-Louis, M. DESCAMPS Alain, M. JUIN Jean-Bernard, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. DELAMARE Frédéric, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, Mme NADAUD Nadia, M. GRAVELLE Nicolas, M. CHALONY Gilbert, Mme RODRIGUE Colette, M. SZALKOWSKI Denis, M. LE BAILLIF Jacques, M. PIQUENOT Olivier, Mme AUGUSTIN Jeanine, M. RUEL Yves, M. MALARGE Pierre, Mme MARESCAL Josiane, M. FILET Gérard, M. MEZIERE Georges, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick

Suppléants :

Mme MARGUERITE Ana, M. PETIT Eric, M. BONNEVILLE Jean-Noël,

Absents excusés avec pouvoir :

M. FEDERCI Michel ayant donné pouvoir à M. LE ROUX Jean-Pierre, Mme GUITTON Sylvie ayant donné pouvoir à Mme POTTIER Lydie, Mme HESSE Francine ayant donné pouvoir à M. ROEHM Sébastien, M. BIBET Pierre ayant donné pouvoir à M. BONAMY Jean-Hugues, Mme CARMIGNAC Julie ayant donné pouvoir à Mme TURPIN Annie, Mme LEMOINE Béatrice ayant donné pouvoir à Mme VANDERHOEVEN Sandrine, M. SANDIN Christopher ayant donné pouvoir à M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie-Françoise ayant donné pouvoir à M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. LAIGNEL Pascal ayant donné pouvoir à M. FILET Gérard, M. PRIVE Bruno ayant donné pouvoir à M. MEZIERE Georges, M. MECHLOUD Alain ayant donné pouvoir à M. DUVAL Yves, M. ADELINE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. KIFFER Daniel, M. GROULT Daniel ayant donné pouvoir à M. VAMPA Marc, Mme PETIT Danièle ayant donné pouvoir à Mme DRAPPIER Michèle, M. GOBRON François ayant donné pouvoir à M. LEBOURGEOIS Alain, M. ANNEST Patrick ayant donné pouvoir à Mme MABIRE Dominique, M. MALHERBE Yannick ayant donné pouvoir à M. LESEUR Michel,

Absents excusés :

Mme ANGOT Josiane, M. DAVION Olivier, Mme JOIN-LAMBERT Marie-Christine remplacée par Mme MARGUERITE Ana, M. CROMBEZ Guillaume remplacé par M. PETIT Eric, M. BOULLIER Philippe remplacé M. BONNEVILLE Jean-Noël, M. MILBERGUE Joël,

Absents :

M. BETOURNE Dominique, Mme VARANGLE Ingrid, M. LELOUP Gérard, M. BEAUFILS Lionel, M. DESCAMPS Joël, M. DANIEL Jean-Claude, M. BAISSE Christian, M. CAVELIER Sébastien, M. HEUTTE Yvon, M. HENON Jérôme,

Conseil Communautaire du 22 juin 2017
Délibération N° RH2017-19

Objet : Transfert emploi d'attaché territorial à la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche

Monsieur le Président explique à l'assemblée qu'en 2016, la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil a restitué à ses communes membres plusieurs compétences, dans le but d'éviter à la future Intercom de reprendre la compétence scolaire, que la 3CB était seule à exercer.

Toutes les compétences liées à l'enfance et la jeunesse ont également été restituées. Ce transfert de compétences a entraîné le transfert du personnel lié à leur mise en œuvre opérationnelle.

Quant au personnel chargé de la mise en œuvre stratégique de l'ensemble des services, en l'occurrence le directeur général des services (attaché territorial), il n'a pas été possible de procéder à son transfert du fait qu'il devait accompagner la 3CB dans la fusion au 1er janvier 2017.

Un service commun a donc été créé entre la 3CB et la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche en février 2016. Ce service commun a été renouvelé au 1er janvier 2017.

Depuis la mise en place des services de l'Intercom et la montée en puissance du service Education Enfance Jeunesse de la commune nouvelle, M. MONTIER, Maire de Mesnil-en-Ouche, sollicite le transfert de l'emploi d'attaché territorial occupé par M. Olivier GARDINOT à compter du 1er septembre 2017, dans le cadre de la mise en œuvre du transfert des compétences en matière d'éducation, enfance et jeunesse.

Monsieur le Président précise que cette disposition n'amènera aucun impact sur l'attribution de compensation versée à la commune de Mesnil-en-Ouche, considérant que le transfert de compétence a été effectué avant le 1er janvier 2017, donc avant le passage en fiscalité professionnelle unique. La prise en charge financière du transfert sera donc intégralement à la charge de la commune de Mesnil-en-Ouche.

Le comité technique de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a été saisi de ce dossier, s'est réuni le 13 juin 2017 et n'a pas émis d'avis sur ce dossier.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de délibérer sur le transfert de l'emploi d'attaché territorial occupé par M. Olivier GARDINOT, de l'Intercom vers la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche, à compter du 1er septembre 2017.

Vu le courrier de M. Jean-Noël MONTIER, maire de Mesnil-en-Ouche, sollicitant le transfert d'un emploi d'attaché territorial de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche, dans le cadre d'un transfert de compétence ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2016 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil, notamment par la restitution de l'ensemble des compétences en matière d'éducation, enfance et jeunesse à compter du 1^{er} septembre 2016 ;

Vu l'article L.5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que le transfert de compétence entraîne, de manière automatique et simultanée, le transfert des personnels fonctionnaires et non titulaires affectés à cette compétence ;

Considérant qu'un transfert de personnel a été effectué entre la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil en date du 1^{er} septembre 2016 pour permettre l'intégration dans la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche l'ensemble du personnel (titulaire et contractuel) en charge de la mise en œuvre opérationnelle de ces compétences, soit 22 emplois et un contrat de droit privé (emploi d'avenir) ;

Considérant que la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil n'a pas pu effectuer le transfert du personnel d'encadrement et de mise en œuvre stratégique de ces compétences (1 attaché territorial) au 1^{er} septembre 2016 car cet agent avait en charge la direction générale des services de la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil jusqu'à sa fusion avec les 4 autres Communautés de Communes qui constituent aujourd'hui l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;

Considérant qu'à la date du 1^{er} septembre 2017, l'organisation de l'Intercom Bernay Terres de Normandie sera mise en place et que l'agent occupant l'emploi d'attaché territorial issu de la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil pourra se consacrer intégralement à l'exercice de sa mission d'encadrement et de mise en œuvre stratégique des compétences exercées par la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche ;

Vu la présentation de ce transfert en réunion du Comité Technique de l'Intercom Bernay Terres de Normandie en date du 13 juin 2017 ;

Oui l'exposé de Monsieur le Président ;

Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **d'accepter** le transfert de l'emploi d'attaché territorial (issu de la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil) de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche, dans le cadre du transfert de compétences décidé par l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2016 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches permettant le transfert de l'agent occupant cet emploi vers sa nouvelle collectivité de rattachement ;
- **de modifier** le tableau des effectifs en conséquence.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20170622-RH2017_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2017

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
115	115	0	0